**ARRETE PORTANT REINTEGRATION DE CIVILITE PRENOM NOM  
APRES DISPONIBILITE  
ET AVANCEMENT D'ECHELON**

MonsieurMadamele Mairele Présidentla Présidente,

Nom de la collectivité,

VU, le Code général de la fonction publique,

VU, le décret n°86-68 du 13/01/1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l’intégration modifié par le décret n°2019-234 du 27/03/2019 modifiant certaines conditions de la disponibilité dans la fonction publique, notamment son article 25-1,

SI AGENT A TEMPS NON COMPLETVU, le décret n°91-298 du 20/03/1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

VU, le décret n°      du jj/mm/aaaa modifié portant statut particulier du cadre d’emplois des      , [cliquer ici pour retrouver la liste des statuts particuliers](https://cdg50.fr/wp-content/uploads/2023/03/Liste-de-quelques-statuts-particuliers-dans-la-fonction-publique-territoriale.docx)

VU, l’arrêté du 19/06/2019 fixant la liste des pièces justificatives permettant au fonctionnaire exerçant une activité professionnelle en position de disponibilité de conserver ses droits à l'avancement dans la fonction publique territoriale,

VU, la déclaration de vacance d’emploi auprès du Centre de Gestion en date du jj/mm/aaaa,

viser le dernier arrêté de situation de l'agent

**SOIT AVANCEMENT DE GRADE EN DERNIERE SITUATION**VU, l'arrêté en date du jj/mm/aaaa portant avancement de Civilité Prénom NOM au grade de d'grade titulaire à temps non complet (h/35h) et lela classant au      ème échelon de son grade, indice brut      , avec un reliquat d’ancienneté de année(s) mois jour(s), à compter du jj/mm/aaaa,

**SOIT TITULARISATION EN DERNIERE SITUATION**VU, l'arrêté en date du jj/mm/aaaa portant titularisation de Civilité Prénom NOM en qualité de d'grade titulaire à temps non complet (h/35h), et lela classant au      ème échelon de son grade, indice brut      , avec un reliquat d’ancienneté de année(s) mois jour(s), à compter du jj/mm/aaaa,

**SOIT AVE EN DERNIERE SITUATION**VU, l'arrêté en date du jj/mm/aaaa portant avancement de Civilité Prénom NOM, grade titulaire à temps non complet (h/35h), au      ème échelon de son grade, indice brut      , sans reliquat d’ancienneté, à compter du jj/mm/aaaa,

VU, l'arrêté en date du jj/mm/aaaa plaçant Civilité Prénom NOM en position de disponibilité pour motif à compter du jj/mm/aaaa, pour une durée de      ,

VU, la demande en date du jj/mm/aaaa formulée par Civilité Prénom NOM, GRADE titulaire à temps non complet sollicitant sa réintégration à compter du jj/mm/aaaa,

SI doute sur l’aptitude de l’agent au regard des informations dont elle dispose ou lorsqu’elle estime que les missions du poste sont particulièrement exposées aux risques pour la santé des agents ou pour les agents en situation de handicapVU, l'aptitude physique de Civilité Prénom NOM à exercer les fonctions correspondantes à l'emploi constatée par Docteur .........................................., Médecin agréé,

VU, les différents justificatifs fournis par l’agent conformément à l’arrêté en date du 19/06/2019 susvisé, montrant qu’il a travaillé plus de 600 h par an *à proratiser si la dispo n’a pas été faite sur une année civile)* OUa exercé une activité indépendante qui a généré un revenu soumis à cotisation sociale dont le montant brut annuel est au moins égal au salaire brut annuel permettant de valider quatre trimestres d'assurance vieillesse en application du dernier alinéa del'article R.351-19 du code de la sécurité sociale,

Considérant que l’agent était placé dans l’une des disponibilités prévues par les articles 21 et 23 et au titre des 1° et 2° de l'article 24 du décret du 86-68 du 13/01/1986 modifié susvisé et qu’il a exercé une activité professionnelle durant cette période conformément à l’article 25-1 de ce même décret, Civilité Prénom NOM conserve donc ses droits à avancement.

**A R R E T E**

**ARTICLE 1** : A compter du jj/mm/aaaa, Civilité Prénom NOM est réintégrée en qualité d grade titulaire à temps non complet (h/35h) et classée au      ème échelon de son grade, indice brut      , indice majoré      , avec un reliquat d’ancienneté de      . [cliquer ici pour retrouver l’outil de calcul (onglet « avec conservation d’ancienneté »)](https://cdg50.fr/wp-content/uploads/2023/03/Outil-de-calcul-Reintegration-apres-disponibilite.xlsx)

SI AVE**ARTICLE 2** : A compter du jj/mm/aaaa, Civilité Prénom NOM, grade titulaire à temps non complet et avancée au      ème échelon de son grade, indice brut      , indice majoré      , sans reliquat d’anciennetéOUavec un reliquat d'ancienneté de .

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- L’agent comptable de la collectivité,

- Monsieur le Président du Centre de Gestion,

- L’agent.

MonsieurMadamele Mairele Présidentla Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

|  |  |
| --- | --- |
| Notifié à l’intéressée  le ............................... | Fait à      ,  le ................................. |
| L’agent,  Prénom NOM | MonsieurMadamele Mairele Présidentla Présidente,  Prénom NOM |